

Réseau des médecins-relais des SSTI

Une nouvelle journée d'information organisée à Paris le 2 juin 2016

Les médecins-relais ont de nouveau été conviés à se réunir, lors d'une quatrième réunion d'information organisée à leur intention, à Paris, le 2 juin dernier.

Près de quatre-vingt médecins du travail, sur les cent-trente constituant à ce jour le réseau des médecins-relais, se sont inscrits à l'événement, et malgré les intempéries et les grèves, plus de quarante ont finalement pu assister à la journée, pour partager et échanger autour d'un programme conçu pour présenter les évolutions législatives et réglementaires promulguées en 2015-2016 et le rôle des Services de santé au travail dans le Plan Santé-Travail n° 3 et dans l'enquête SUMER à venir. Le programme a également permis d'illustrer les actions et réflexions conduites au sein du Cisme pour y répondre, notamment au sein des groupes ASMT (Action Scientifique en Milieu de Travail) et par sa Commission Système d'Information.

Ainsi, cette quatrième journée d'information à destination des médecins-relais des SSTI s'est ouverte sur une présentation, par le Directeur général du Cisme, M. Martial Brun, sur le contexte d'évolution des textes juridiques relatifs à la Santé au travail.

La réunion s'est poursuivie par une mise en perspective des thèmes de ré-

flexions menés au sein du Cisme, par le Docteur Corinne Letheux, notamment au niveau des groupes ASMT Ergonomie, Fiches Médico-Professionnelles et Toxicologie, dont les orientations et projets pour la période 2016-2017 ont été actés par le Conseil d'Orientation Scientifique (COS) du Cisme.

L'après-midi a vu se succéder en tribune Mme Sarah Memmi et Mme Géraldine Labarthe de la DARES, pour une intervention au sujet de la mise en œuvre de l'enquête SUMER (Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques Professionnels) 2016-2017, puis, la Direction Générale du Travail, par l'intermédiaire de Mme Bénédicte Legrand-Jung, a présenté le Plan Santé-Travail 2016-2020, qui marque un changement de paradigme en donnant la priorité à la prévention primaire.

Ainsi, il a été rappelé que les enquêtes SUMER, qui reposent sur la participation active et volontaire des médecins du travail et de leurs équipes pluridisciplinaires, sont précieuses pour suivre l'évolution des expositions aux risques professionnels et répondre aux demandes d'indicateurs, en particulier pour le suivi des plans gouvernementaux en matière de Santé au travail.

La Sous-directrice des conditions de travail, de la santé et de la sécurité

au travail, a ensuite mis en avant le rôle que les SSTI et les différents organismes en Santé au travail sont appelés à jouer dans la déclinaison, en actions concrètes, des axes stratégiques du Plan Santé-Travail n° 3.

Enfin, la fin de journée a été l'occasion, pour le médecin-conseil du Cisme, de revenir sur les évolutions des systèmes d'information et la nécessité, pour les Services, de les faire évoluer, notamment en termes de sécurité et d'ergonomie des logiciels, ou encore d'interopérabilité.

Le Docteur Letheux a ainsi pu présenter brièvement les récentes productions de la Commission Système d'Information relatives au cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métiers, d'un canevas de charte informatique ou encore un document sur la sécurisation des systèmes d'information.

Chacune des interventions qui ont ponctué cette journée a été accompagnée d'un large temps d'échanges avec la salle, afin de pouvoir répondre aux questions et appréhender les attentes des Services et de leurs personnels.

Une restitution complète de cette journée d'information sera faite dans le numéro de juillet-août 2016 des Informations Mensuelles. ■

34^{ème} Congrès de Santé au travail

Communication du Pôle Médico-Technique du Cisme sur ses productions

Le 34^{ème} Congrès de Médecine et de Santé au travail se tiendra à Paris du 21 au 24 juin 2016. Le Cisme y partagera les travaux de son Pôle Médico-Technique avec les préventeurs présents.

Que ce soit au travers d'une conférence invitée du Docteur Letheux, sur **le diagnostic territorial : étape préalable à l'action des SSTI** (mercredi 22 juin – Grand Amphithéâtre - Thème 4 - Séance plénière 2 : Missions des Services de Santé au travail - Mettre en œuvre la pluridisciplinarité – Initiatives – 14h30-14h55), ou par la diffusion de documents et les échanges avec les congressistes directement sur son stand, le Cisme mettra en avant ses productions et la contribution des Services à celles-ci.

Ainsi, le stand du Cisme, partagé cette année encore avec l'Afométra et les Editions Docis (stand n°17), permettra de présenter les travaux de son Pôle Médico-Technique, notamment ceux des groupes ASMT (Action en Milieu de Travail) Ergonomie, Fiches Médico-Professionnelles (FMP) et Toxicologie, ainsi que les actions de la Commission Système d'Information sur les Thésaurus Harmonisés et l'élaboration d'un cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels métiers.

Des flyers et des brochures de présentation de ces différents groupes et de leurs productions seront mis à la disposition des congressistes.

En outre, des médecins du travail, participant activement aux productions du groupe ASMT FMP (Fiches Médico-Professionnelles), sont appelés à réaliser des démonstrations d'utilisation du site www.fmpcisme.org et à échanger avec les congressistes sur les différents supports (fiche résumé, fiche de poste, fiche d'entretien infirmier, matrice emploi-expositions potentielles (MEEP), fiche de prévention,...) accessibles en libre accès sur ce site. Pour en savoir plus et échanger sur les ressources mises à disposition des Services par le Cisme, les personnels des SSTI, participant à ce congrès, sont invités à venir visiter le stand et échanger avec les personnels présents. ■